

Charte sanitaire de l'Office de Tourisme « Les bonnes pratiques »

Saison 2021

Des mesures sanitaires sont mises en place pour assurer un accueil de qualité, travailler à votre service dans les meilleures conditions et vous accueillir en toute sécurité.



Port du masque obligatoire.

Par mesure de sécurité, et dans le cas où les distances ne peuvent être respectées, merci de porter un masque avant d'entrer dans les locaux.



4 visiteurs maximum à l'intérieur, une seule personne par famille ou groupe d'amis.

Merci de patienter dehors si ce nombre est déjà atteint.



Se désinfecter les mains à l'aide du gel hydroalcoolique à disposition à l'entrée.



Respecter la **distanciation sociale**, indiquée au sol.

1 mètre minimum entre 2 personnes.



Suivre le sens de circulation indiqué au sol par des flèches.



BROCHURE TOUCHÉE = BROCHURE EMPORTÉE.

Afin de préserver la santé de tous, merci de **ne pas toucher les brochures**. L'animatrice est à votre disposition pour vous distribuer les documents utiles à votre séjour.

Toute la documentation habituelle est à votre disposition et peut également vous être **envoyée par mail**.